

# Flux mensuels

## Impact de la guerre en Iran : les investisseurs en ETF ont ajusté leur portefeuille en conséquence



### En résumé

- Face à l'incertitude, les investisseurs ont privilégié les expositions larges au marché et les obligations à courte maturité.
- Dans un objectif de diversification\*, les stratégies All-Country ont capté plus de la moitié des flux.
- En obligataire, les flux se sont orientés vers les stratégies monétaires et équivalentes ainsi que les obligations souveraines à très courte maturité.

### Marché ETF UCITS

#### Actions

#### Obligations

#### ESG

Conséquence de la guerre israélo-américaine contre l'Iran, la collecte des ETF UCITS a marqué le pas au cours du mois de mars, les investisseurs adoptant une approche plus défensive et cherchant à diversifier\* davantage leurs portefeuilles.

Le conflit en cours a affecté les marchés actions et obligataires, entraîné une hausse des cours du pétrole et ravivé les inquiétudes liées à l'inflation.

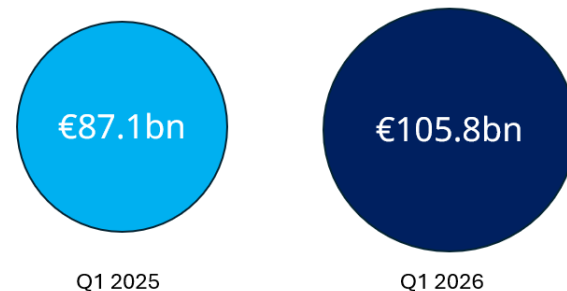
Sur le mois, la collecte s'est élevée à 10,6 Mds€, un niveau très inférieur à celui de février (48 Mds€) et de janvier (46,9 Mds€), les deux mois records en matière de collecte. Malgré le ralentissement observé en mars, la collecte nette a atteint 105,8 Mds€ au premier trimestre 2026, contre 87,1 Mds€ au premier trimestre de l'année précédente.

Les ETF UCITS actions ont collecté 9,5 Mds€ en mars, soit environ un quart du volume collecté en février. En quête de diversification, les investisseurs ont davantage privilégié les expositions larges au marché, en particulier les stratégies All-Country (ACWI), qui ont atteint 6 Mds€.

Les ETF UCITS obligataires n'ont enregistré qu'une collecte totale de

0,5 Md€, en forte baisse par rapport aux 8,5 Mds€ de février car les investisseurs ont opté pour des stratégies moins risquées. Les stratégies monétaires et équivalentes, ainsi que les obligations souveraines à très courte maturité, ont respectivement attiré 2,5 Mds€ et 1,7 Md€.

### UCITS ETF market – Net new assets



Source: Amundi, Bloomberg. Data as at 31/03/2026

# Flux mensuels

## Impact de la guerre en Iran : les investisseurs en ETF ont ajusté leur portefeuille en conséquence



### En résumé

- Face à l'incertitude, les investisseurs ont privilégié les expositions larges au marché et les obligations à courte maturité.
- Dans un objectif de diversification\*, les stratégies All-Country ont capté plus de la moitié des flux.
- En obligataire, les flux se sont orientés vers les stratégies monétaires et équivalentes ainsi que les obligations souveraines à très courte maturité.

### Marché ETF UCITS

### Actions

### Obligations

### ESG

En mars, les investisseurs en actions ont privilégié les expositions globales et les stratégies thématiques, plutôt que les allocations spécifiques à un pays ou davantage sensibles à la conjoncture.

Avec 6 Mds€ de collecte, les stratégies All-Country (ACWI) ont attiré près de la moitié de la collecte totale sur le marché des ETF UCITS. Les ETF UCITS actions européennes ont, quant à eux, collecté 3,7 Mds€, dont une large part (2,1 Mds€) a été orientée vers la zone Europe hors zone euro.

Dans un contexte d'appréciation du dollar américain et après avoir enregistré une collecte de 9,5 Mds€ en février, les ETF UCITS actions émergentes ont affiché une collecte stable, à 29 M€, en mars. De leur côté, les ETF UCITS actions américaines ont enregistré des sorties de 543 M€. Dans le même temps, les ETF UCITS actions Asie développée ont décollecté à hauteur de 823 M€, principalement en raison des tensions liées au blocage du détroit d'Ormuz.

Concernant les thématiques, les investisseurs ont privilégié les secteurs bénéficiant du contexte macroéconomique et géopolitique actuel, en particulier l'énergie (1,9 Md€) et l'industrie (1,4 Md€). Les valeurs de défense ont, quant à elles, enregistré 885 M€ de collecte,

mettant en lumière les politiques mises en place dans certains pays pour renforcer leur sécurité et leur résilience face à l'intensification des risques géopolitiques.

En revanche, les valeurs financières ont enregistré des sorties de 3,4 Mds€, confirmant un environnement de stagflation dans lequel la hausse des coûts, conjuguée au ralentissement de la demande des consommateurs, pèse sur les marges.

# Flux mensuels

## Impact de la guerre en Iran : les investisseurs en ETF ont ajusté leur portefeuille en conséquence



### En résumé

- Face à l'incertitude, les investisseurs ont privilégié les expositions larges au marché et les obligations à courte maturité.
- Dans un objectif de diversification\*, les stratégies All-Country ont capté plus de la moitié des flux.
- En obligataire, les flux se sont orientés vers les stratégies monétaires et équivalentes ainsi que les obligations souveraines à très courte maturité.

#### Marché ETF UCITS

#### Actions

#### Obligations

#### ESG

Sur les marchés obligataires, les investisseurs ont privilégié les solutions plus défensives en réponse à l'incertitude générale et à la réévaluation, par les marchés, des anticipations de taux d'intérêt. Ainsi, la Réserve fédérale américaine devrait marquer une pause dans son programme de baisse des taux tandis que la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BoE) devraient procéder à des hausses de taux.

Dans ce contexte, les investisseurs ont privilégié les stratégies présentant des maturités plus courtes et un risque de crédit plus faible.

Avec une collecte de 2,5 Mds€, les stratégies monétaires et équivalentes ont été plébiscitées par les investisseurs. Les obligations d'Etat américaines et européennes ont suscité l'engouement des investisseurs avec des souscriptions respectives de 1,3 Md€ et 932 M€. La majeure partie de ces flux s'est concentrée sur des titres à courte maturité.

Les obligations d'Etat à très court terme ont attiré 1,7 Md€ de souscriptions. Les stratégies offrant une exposition aux Bons du Trésor américain à très court terme ont enregistré une collecte de 1,2

Md€, tandis que celles à court terme n'ont collecté que 389 M€. En Europe, les obligations d'Etat à très court terme ont attiré 567 M€.

Les investisseurs ont réduit leur exposition aux compartiments les plus risqués du marché obligataire. Ainsi, les stratégies exposées aux obligations souveraines des pays émergents et aux obligations d'entreprises « High Yield » ont respectivement décollecté à hauteur de 1,3 Md€ et 2 Mds€.

# Flux mensuels

## Impact de la guerre en Iran : les investisseurs en ETF ont ajusté leur portefeuille en conséquence



### En résumé

- Face à l'incertitude, les investisseurs ont privilégié les expositions larges au marché et les obligations à courte maturité.
- Dans un objectif de diversification\*, les stratégies All-Country ont capté plus de la moitié des flux.
- En obligataire, les flux se sont orientés vers les stratégies monétaires et équivalentes ainsi que les obligations souveraines à très courte maturité.

Marché  
ETF UCITS

Actions

Obligations

ESG

Les ETF UCITS ESG ont bien résisté en mars, en particulier sur le segment obligataire. Alors que les ETF obligataires « Investment Grade » ont enregistré des sorties, leurs versions ESG ont fait preuve d'une plus grande résilience, enregistrant une collecte nette de 606 M€. Cela indique que la demande en matière d'ESG pourrait être soutenue par les préférences structurelles des investisseurs et non pas uniquement par des considérations de dynamique à court terme des marchés.

## LES RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le Document d'Informations Clés (DIC) et le prospectus du fonds, lesquels sont disponibles sur le site [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com).

**RISQUE DE PERTE EN CAPITAL** – Les ETF sont des instruments de réplcation. Leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans les titres de l'indice sous-jacent. Les investisseurs sont entièrement exposés au risque de perte en capital, et ils peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi.

**RISQUE LIE AU SOUS-JACENT** – Les titres de l'indice sous-jacent d'un ETF peut être complexes et volatils. Par exemple, les ETF exposés aux Marchés Emergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés Développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.

**RISQUE DE RÉPLICATION** – Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et la réplcation opérationnelle du fonds.

**RISQUE DE CONTREPARTIE** – Les investisseurs sont exposés aux risques découlant de l'utilisation d'un swap de gré à gré (« Over-the-counter » OTC) ou du prêt de titres avec la (les) contrepartie(s) respective(s). Les contreparties sont des établissements de crédit dont les noms se trouvent sur le site du fonds [amundiETF.com](http://amundiETF.com). Conformément à la réglementation OPCVM, l'exposition à la contrepartie ne peut pas dépasser 10% des actifs totaux du fonds.

**RISQUE DE CHANGE** – Un ETF peut être exposé au risque de change s'il est libellé dans une devise différente de celle des titres de l'indice sous-jacent qu'il réplique. Les fluctuations des taux de change peuvent donc avoir un impact positif ou négatif sur les performances.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ** – Il existe un risque lié aux marchés auxquels l'ETF est exposé. Le prix et la valeur des investissements sont liés au risque de liquidité des titres composant l'indice sous-jacent. Les investissements peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus, sur le marché secondaire, la liquidité est fournie par des teneurs de marché opérant sur les bourses où les ETF sont cotés. En bourse, la liquidité peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'indice sous-jacent répliqué par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation de marché ou d'un événement exceptionnel(le).

**RISQUE DE VOLATILITÉ** – L'ETF est exposé aux variations de la volatilité des marchés principaux représentés dans l'indice sous-jacent. La valeur d'un ETF peut évoluer de manière rapide et imprévisible et peut connaître de fortes fluctuations, à la hausse comme à la baisse.

**RISQUE DE CONCENTRATION** – Les ETF peuvent sélectionner une grande partie de leurs actifs au sein d'un émetteur, d'un secteur, d'actions ou d'obligations, d'une région ou d'un pays en particulier, pour leur portefeuille. Lorsque les règles de sélection sont étendues, le portefeuille peut être plus concentré et le risque réparti sur un faible nombre de titres. Ceci peut entraîner une volatilité plus élevée et un risque de perte plus important.

**RISQUE DE SOLVABILITÉ DE L'ÉMETTEUR** – Les investisseurs sont exposés au risque de solvabilité de l'émetteur.

## DISCLAIMER

Source: Bloomberg Finance LP - Amundi ETF

Les calculs des flux nets présentés dans ce document sont basés sur les données du marché primaire européen lors de la dernière semaine ouverte. Base de données interne Amundi ETF - chaque ETF de la base de données est attribué par Amundi AM en fonction de son exposition sous-jacente.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Régulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site [www.amundi.com](http://www.amundi.com). Le présent document, de valeur non contractuelle, est un document à caractère commercial et non réglementaire, communiqué à titre purement indicatif par Amundi. Des informations contenues dans ce document peuvent constituer une recommandation à caractère général au sens de l'article 313-28 du Règlement Général de l'AMF. Elles ne constituent en aucun cas une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des parts des Fonds AMUNDI ETF présentés, ni un conseil en investissement, et ne doivent en aucun cas être interprété comme tel. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Amundi AM ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes, de nature financière ou non, des décisions d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base d'une information contenue dans ce document. Il est de la responsabilité de l'investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans les fonds de la gamme Amundi ETF. Les performances passées ne sauraient être une garantie des performances futures. Veuillez noter que la société de gestion peut dé-notifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un Etat membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page consacrée à la réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com>.

Informations réputées exactes en date du 2 avril 2026 – données à fin mars 2026.

Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion. Amundi ETF désigne le pôle d'Amundi AM en charge des OPCVM indiciels cotés. Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée – SAS au capital de 1 143 615 555 euros – Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF.